RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE LOIR-ET-CHER
COMMUNE DE SAINT-GERVAIS-LA-FORÊT

Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 15 AVRIL 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le quinze avril à dix-neuf heures, le conseil municipal de la commune s'est assemblé à la mairie – salle du conseil municipal, sous la présidence d'Isabelle JALLAIS-GUILLET, maire-adjoint.

Numéro de délibération : **2024-37**	**Objet : Budget primitif 2024 - Décision modificative n°1**

Date de la convocation : 11/04/2024
Nombre de conseillers en exercice : 23
Secrétaire de séance : Pascale OGEREAU, Conseillère municipale
Auxiliaire de séance : Elisabeth MATIB

MEMBRES PRÉSENTS	MEMBRES ABSENTS	Ayant donné procuration à
	Jean-Noël CHAPPUIS	Françoise BAILLY
Isabelle JALLAIS-GUILLET		
Pierre HERRAIZ		
Françoise BAILLY		
Christophe BRUNET		
Catherine BONY		
	Patrick MARTEAU	Pierre HERRAIZ
	Arthur SWORTFIGUER	Thierry SOURIAU
Pascal NOURRISSON		
Thierry SOURIAU		
Pascale OGEREAU		
Daniel BOULAY		
Pierre LEVAVASSEUR		
Claudie NUNES		
Mireille DUFAU		
Sonia DANGLE		
	Laëtitia CHAUMONT	Isabelle JALLAIS-GUILLET
Violaine COROLLER		
Jamal IDZIM		
Matthieu LACOTTE		
Patrice COUVRAT		
Sylvie FAILLAUFAIX		
Caroline BARBOSA-BRINET		

Compte tenu des éléments intervenus depuis le vote du budget primitif 2024, Monsieur Pierre HERRAIZ, adjoint au maire propose aux membres du conseil municipal, la modification de crédits suivants :

Dépenses d'investissement			
2315	00128	Réfection de la place de l'église	+ 5 000€
2031	00739	Etude thermique espace Jean-Claude Deret	+ 2 500€
2111	00034	Achats Fonciers	+10 000€
2315	00736	Marquage jeux cour de l'école	+ 2 700€
2315	00128	Travaux espaces publics	+ 10 174€
2188	00125	Matériels	+ 7 000€
TOTAL DÉPENSES D'INVESTISSEMENT			**+ 37 374€**

Recettes d'investissement			
1328	00639	Valorisation des CEE (rénovation éclairage public)	+ 36 762€
1328	00735	Valorisation des CEE (rénovation énergétique bâtiments)	+ 612€
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT			**+37 374€**

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents et représentés, le conseil municipal accepte la décision modificative ci-dessus.

Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte transmis au représentant de l'Etat le 20/04/24
Publié le 20/04/24

SAINT-GERVAIS-LA-FORÊT,
Le 17/04/2024
Le maire-adjoint,
Isabelle JALLAIS-GUILLET

la secrétaire de séance,
Pascale OGEREAU

MAIRIE de ST-GERVAIS-LA-FORET (41)

Accusé de réception en préfecture
041-214102121-20240420-DEL37-2024-DE
Date de réception préfecture : 20/04/2024